

# DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



## Salarié.e.s des très petites entreprises : donnez de la voix à la CGT

Vous travaillez dans une entreprise de moins de 11 salariés des secteurs de l'artisanat alimentaire, des petits commerces, des salons de coiffure, des cabinets médicaux et dentaires, des pharmacies, des cabinets d'expertise, des petites salles de spectacle, du sport, de l'animation et du secteur associatif, des garages auto, des hôtels, cafés ou restaurants, de la construction, des transports, de la métallurgie... Vous êtes salarié.e du particulier employeur, aide à domicile, assistant.e maternel.le ou concierge.

Du 22 mars au 4 avril 2021, vous allez être appelé.e à voter pour l'organisation syndicale de votre choix pour défendre vos droits.

Les résultats de ces élections participeront à mesurer la représentativité des syndicats au plan national interprofessionnel, dans les branches d'activité et sur les territoires. Ils permettront également de définir, pour chaque organisation, le nombre de conseillers prud'hommes, ou de mandatés dans les Conseils Économiques Sociaux Environnementaux Régionaux, dans les commissions régionales Transitions Pro (for-

mation professionnelle) ... Ce scrutin permettra enfin d'élire vos représentants dans les Commissions paritaires régionales interprofessionnelles, qui ont pour objet de faciliter le dialogue dans l'entreprise ou de statuer sur les questions centrales liées au travail comme l'emploi, la formation, les conditions de travail, la santé au travail, l'égalité, le temps partiel, la mixité et les activités sociales et culturelles.

Cette élection peut paraître aujourd'hui très éloignée de vos réalités et de vos préoccupations, et de la crise sanitaire et sociale que nous traversons. Pourtant, de ce scrutin vont dépendre la capacité à faire évoluer vos droits et garanties collectives. Aujourd'hui, la CGT est plus que jamais à votre écoute et à vos côtés dans cette situation très difficile. Lors des précédents scrutins, vous avez placé la CGT comme première organisation syndicale des salariés des TPE. En décidant de voter pour elle, vous vous donnez plus de force pour faire entendre votre voix, pour améliorer vos situations... Pour gagner, ensemble, un monde juste, solidaire et respectueux de la planète.

## Pour voter : [www.election-tpe.travail.gouv.fr](http://www.election-tpe.travail.gouv.fr)

### 3 questions à Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT

#### Comment un syndicat comme la CGT peut agir sur le sort des salariés des TPE ?

Tout d'abord, il faut aller à leur rencontre et très concrètement, apporter des informations. Mais parfois aussi à l'employeur qui, bien souvent n'a pas de DRH, ni de conseiller juridique et ne connaît pas non plus les droits de ses salariés, les règles en matière de sécurité, salaires, heures supplémentaires... Ça ne marche pas à tous les coups, mais on peut dans certains cas réussir à faire appliquer le droit du travail avant d'aller aux Prud'hommes. L'essentiel, c'est le contact et l'explication.

#### Comment la CGT agit avec les salariés des TPE face aux conséquences de la crise sanitaire ?

Il y a par exemple eu des mobilisations dans les remontées mécaniques, parfois sous des formes différentes que dans d'autres boîtes. On a ainsi obtenu que des engagements de signatures de contrats saisonniers ou CDD soient tenus, ce qui ouvre, en attendant la reprise effective du boulot, des droits à chômage partiel. Notre démarche, c'est « informer, expliquer, faire des propositions, se mobiliser ».

#### Quels sont les grands enjeux de l'élection TPE ?

Il faut montrer aux salariés des TPE que cette élection leur permet au moins d'avoir des représentants qui prennent en compte leur situation spécifique. Aller à leur rencontre est

de la responsabilité de la CGT. Mais une élection d'une telle ampleur, avec près de cinq millions d'électeurs, doit aussi donner lieu à une campagne de communication de la part du gouvernement, avec des spots dans les grands médias, comme une campagne électorale « politique » à enjeu national. Tous les gouvernements - celui-là particulièrement, vu la considération qu'il a pour les organisations syndicales - mettent tout en œuvre pour qu'il y ait le moins de participation possible. Cela vise à discréditer l'idée de l'utilité des syndicats. Mais plus encore, les salariés devraient bénéficier de temps pour voter, avoir des informations pratiques en amont... On pourrait même organiser, au lieu du vote par correspondance, un vote physique dans les mairies.

## RETROUVEZ-NOUS : [www.cgt-tpe.fr](http://www.cgt-tpe.fr)

# DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



## Officines de pharmacie

**D**epuis le déclenchement de la crise sanitaire, les salariés des officines ont été très largement sollicités et ont dû faire face, coûte que coûte, dans des conditions sanitaires pas toujours optimales. Les salariés des officines, du fait de la taille des entreprises (moins de 11 salariés) n'ont pas toujours, en interne, les moyens de faire valoir leurs droits.

La CGT, grâce à ses organisations professionnelles – les fédérations – et territoriales – les UL et les UD – est en mesure de leur apporter tout le soutien dont ils ont besoin.

**La Fédération nationale des industries chimiques (FNIC) CGT représente les intérêts de tous les salariés des officines dans les négociations avec les employeurs, qui se tiennent au niveau de la branche professionnelle.**

Ces négociations portent, entre autres, sur les salaires, la prévoyance, la couverture santé, les classifications.

La FNIC CGT a d'ailleurs récemment défendu et obtenu la prise en charges, sans franchise, de tous les arrêts de travail liés au Covid-19, et ce sans augmentation des cotisations, compte tenu des réserves accumulées par le régime de prévoyance de la branche.

**Sur les salaires, la FNIC CGT porte des exigences fortes pour que les années d'études, les diplômes, les certificats de qualification professionnelle soient reconnus, tant en termes de classification que de rémunération.**

De même, les astreintes, le travail du dimanche doivent être compensés à leur juste valeur et la conciliation vie pro/vie perso doit faire partie des éléments pris en compte dans les organisations de travail.

**Les élections TPE, organisées en début d'année 2021, vous concernent directement.**

Ce sont en effet les salariés des entreprises de moins de 11 salariés qui vont être appelés à voter pour leurs représentants.

Ces représentants, issus des différentes TPE du territoire, auront plusieurs missions :

- faire évoluer positivement vos conditions de travail, d'hygiène, de sécurité et de santé ;
- défendre vos droits et faire respecter la convention collective, le Code du travail et le Code de la santé publique dans vos entreprises.

**La CGT vous appelle donc à voter pour les candidats qu'elle présente et à renforcer sa représentativité dans la branche et au niveau national. Plus la CGT sera forte, plus vos revendications auront du poids, plus vous aurez de garantie que vos droits seront respectés.**

## Pour retrouver la CGT près de chez vous :



## Le travail a plusieurs visages, la CGT a le vôtre.

Nous traversons une période de crise inédite. Les bouleversements qu'elle engendre pèsent sur notre quotidien, sur nos conditions de travail, et interrogent notre avenir.

La méthode choisie pour imposer les réponses unilatérales censées y répondre nous donne souvent le sentiment d'être impuissants.

Comment intervenir sur les choix qui nous touchent directement ? Comment agir pour maîtriser notre avenir ?

La réponse n'est pas simple. Une chose est sûre : chacun d'entre nous détient une part de la solution. Beaucoup dépend de ce que nous sommes capables de faire ensemble pour que nos intérêts soient défendus, que notre avis soit entendu, que les revendications élaborées ensemble trouvent une issue positive.

La première question à laquelle il nous faut répondre est celle de notre nombre. Nous avons besoin d'être plus de têtes, plus de bras. Nous avons besoin que la CGT devienne plus forte, qu'elle s'ouvre à toutes celles et tous ceux qui le souhaitent. Qu'elle s'installe dans le quotidien de travail de tous, partout. Vous y avez toute votre place, tels que vous êtes. La CGT est une somme de différences, qui donne vie à une même passion, qui se nourrit des valeurs de justice, de solidarité, de démocratie, d'antiracisme.

Pour retrouver des informations professionnelles  
<https://fnic-cgt.fr>

Du 22 mars au 4 avril 2021,  
pour les élections professionnelles dans les TPE

Donnez-vous le droit,  
**VOTEZ CGT !**

# DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



— 22 MARS / 4 AVRIL 2021 —

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES

la  
**cgt** tpe  
artisanat

